

Le cas des matières dangereuses

On en rencontre assez rarement, cependant le transport de marchandises dangereuses, abrégé en TMD constitue un impact bien réel sur la santé et la sécurité des personnes et des biens, mais également sur l'environnement à une échelle plus globale. Ces matières comportent un danger en raison de leurs propriétés physiques, chimiques ou bien des réactions qu'elles peuvent causer. La réglementation TMD se base sur les instructions techniques de l'OACI. Il faut savoir que chaque matière dangereuse peut comporter un ou plusieurs types de dangers.

<p>CLASSE 1 = EXPLOSIFS</p> <p>INTERDITS : SUR TOUTS AVIONS SAUF AUTORISATION SPÉCIALE DGAC 1.1, 1.2, 1.4 F, 1.5 D, 1.6 N ET LA PLUPART DES 1.3</p> <p>AUTORISÉS : AVION CARGO</p> <p>EXPLOSIF 1.3 REX</p> <p>EXPLOSIF 1.3.C RXC 1.3 C UN 186275</p> <p>EXPLOSIF 1.3.G RXG 1.3 G UN 055 054 002 003 175 240</p> <p>AUTORISÉS : AVION PAX</p> <p>EXPLOSIFS DE SURETÉ = RXS</p> <p>EXPLOSIF 1.4 B C D E G RXB</p> <p>EXPLOSIF 1.4 S</p>	<p>CLASSE 3 = LIQUIDES INFLAMMABLES</p> <p>TOUJOURS CHARGER VERTICALEMENT</p> <p>3 RFL</p> <p>FLAMMABLE LIQUID</p>
<p>CLASSE 2 = GAZ</p> <p>FLAMMABLE GAS 2.1 RFG</p> <p>NON FLAMMABLE GAS 2.2 RNG OU RCL</p> <p>POISONOUS GAS 2.3 RPG = CAO</p>	<p>CLASSE 4 = SOLIDES INFLAMMABLES</p> <p>4.1 RFS</p> <p>4.2 RSC</p> <p>4.3 RFW</p> <p>CLASSE 5 = OXYDANTS</p> <p>5.1 ROX</p> <p>5.2 ROP</p> <p>CLASSE 6 = TOXIQUES</p> <p>NE JAMAIS CHARGER A CÔTÉ DES ALIMENTS</p> <p>6.1 RPB</p> <p>6.2 RIS</p>

- Classe 1 : Matières et objets explosibles
- Classe 2 : Gaz (possibilité d'éclatement du récipient, diffusion de gaz dangereux dans l'atmosphère)
- Classe 3 : Liquides inflammables
- Classe 4.1 : Matières solides inflammables, matières solides explosibles désensibilisées, matières qui polymérisent et matières auto réactives
- Classe 4.2 : Matières comportant un risque d'inflammation spontanée (risque d'explosion avec production de chaleur et libération de gaz qui peuvent s'avérer inflammables ou toxiques sous forte pression)
- Classe 4.3 : Matières qui peut dégager des gaz inflammables au contact de l'eau
- Classe 5.1 : Matières comburantes (risque d'incendie et d'explosion)
- Classe 5.2 : Peroxydes organiques (risque d'incendie et d'explosion)
- Classe 6.1 : Matières toxiques (risque d'entraîner la mort par inhalation, ingestion ou absorption cutanée.)
- Classe 6.2 : Matières infectieuses (possibilité d'engendrer des maladies graves chez les êtres humains et les animaux. Ceci concerne les matières qui sont composées de micro-organismes infectieux comme les bactéries, les virus ou encore les parasites.)
- Classe 7 : Matières radioactives
- Classe 8 : Matières corrosives
- Classe 9 : Matières et objets dangereux divers (risque pour la santé en cas d'inhalation sous forme de poussière fine pour les êtres humains par exemple, risque de pollution pour l'environnement)